

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 2248

**Artikel:** Ces réfugiés dans leur propre pays : en 2018, il y a eu autant de nouveaux "déplacés internes" dans 55 pays que de réfugiés en séjour dans le monde entier  
**Autor:** Robert, Charlotte  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020041>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ou des sociétés de négoce.

## Forme juridique des entreprises

Le terme de PME ne dit rien sur leur forme juridique. Les personnes morales en droit fiscal incluent les sociétés de capitaux (sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, sociétés à responsabilité limitée) et les sociétés coopératives soumises aux mêmes règles. La dernière réforme de l'imposition des entreprises les concerne au premier chef.

Les associations et les fondations sont aussi des personnes morales, mais elles sont imposées selon d'autres règles, ainsi que les autres personnes morales (par exemple certains fonds d'investissement). Les modifications du droit fiscal adoptées dernièrement ne les concernent pas.

Mais les entreprises sont souvent organisées sous d'autres formes juridiques:

- en raison individuelle (plus de 56% des entreprises, plus de 20% des emplois);
- en société en nom collectif, société en commandite ou société simple, formes qu'on rencontre beaucoup plus rarement.

Au total, ces autres formes juridiques concernent près de 60% des entreprises, qui emploient un peu plus de 23% des personnes actives. Les bénéfices de ces entreprises sont imposées avec les autres revenus de leurs détenteurs. La dernière réforme de l'imposition des entreprises ne leur profitera que de manière marginale.

Pas facile de savoir de quoi on parle. Le soutien aux PME est

l'un des grands objectifs déclarés des dernières réformes de l'imposition des entreprises. Pour qu'elles puissent profiter des avantages qu'on leur a fait miroiter, encore faut-il qu'elles réalisent des bénéfices qui ne soient pas anecdotiques ([DP 2241](#)).

Un vrai soutien aux PME ne devrait pas se limiter à la fiscalité: les jeunes pousses, par exemple, si importantes pour l'innovation, traversent de longues périodes de vaches maigres et ne tirent aucun profit des réformes fiscales; c'est le financement qui représente leur souci majeur et récurrent.

Quant aux sociétés de négoce, que l'on se console: elles paieront un peu plus d'impôts. En effet, elles ont grandement profité des statuts fiscaux spéciaux désormais abolis, et les nouveaux instruments introduits par la RFFA ne sont pas pour elles.

## Ces réfugiés dans leur propre pays

En 2018, il y a eu autant de nouveaux «déplacés internes» dans 55 pays que de réfugiés en séjour dans le monde entier

*Charlotte Robert - 08 juin 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35077>*

A voir le nombre de personnes exilées à l'intérieur de leur propre pays, celui des réfugiés paraît faire moins problème. A fin 2018, le nombre de réfugiés recensés dans le monde entier atteignait 28,5 millions, soit autant que celui des «déplacés

*internes*» supplémentaires enregistrés au cours de la seule année dernière.

Selon le [Rapport global 2019](#) de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) du Conseil norvégien des

réfugiés, dont le siège se trouve à Genève, on comptait, à fin 2018, 41,3 millions de personnes vivant en situation de déplacés internes dans 55 pays, suite à des catastrophes naturelles ou à des conflits. Il s'agit d'un effectif record de

personnes déplacées dans leur propre pays du fait de conflits, de violence généralisée ou de catastrophes naturelles.

## Catastrophes naturelles

Parmi les désastres qui ont provoqué l'an dernier quelque 17,2 millions de nouveaux déplacements, certains sont très probablement dus au changement climatique. Ainsi, les incendies qui ont détruit une grande partie de la forêt californienne et qui ont contraint 1,2 million d'Américains - sans compter les morts - à abandonner leur domicile et à s'installer ailleurs peuvent probablement être attribués au réchauffement climatique et à la sécheresse.

Au contraire, le Bangladesh n'a enregistré l'an dernier «que» 78'000 déplacements de personnes en raison des inondations. C'est presque l'équivalent de la population de la ville de Lucerne qu'il faut recaser sur des terrains sûrs dans un pays comptant 1'100 habitants au kilomètre carré. Le Bangladesh prévoit de construire trois villes de taille moyenne pour accueillir les déplacés récents et ceux qui ne vont pas manquer d'affluer dans les années à venir. Mais que pourra-t-on faire lorsque le niveau de la mer montera?

Au Nigeria, cet immense pays de plus de 100 millions d'habitants, 80% des terres ont été inondées par des pluies torrentielles, causant 541'000 déplacements internes.

Problème: les personnes qui,

en raison d'inondations ou de conflits locaux, doivent chercher refuge ailleurs dans leur propre pays se rendent systématiquement dans les villes, souvent déjà surpeuplées. Comment imaginer que Dhaka, la capitale du Bangladesh récemment devenue une mégapole approchant les 17 millions d'habitants, puisse encore grandir?

## Violences et conflits

En 2018 toujours, 10,8 millions de personnes ont connu le sort des déplacés internes en raison des violences ou des conflits qui ont sévi surtout dans les pays suivants: Ethiopie, République démocratique du Congo (RDC), Syrie, Nigeria, Somalie, Afghanistan, République centrafricaine, Cameroun et Soudan du Sud. Outre ces mouvements internes, des personnes sont allées chercher secours et refuge notamment en Turquie (3,5 millions), en Ouganda (1,4 million) ou au Pakistan (1,4 million).

Les trois pays qui comptent le plus de déplacés internes dus à la violence sont la Syrie, (6,1 millions de personnes), la Colombie (5,8 millions) et la RDC (3,1 millions). S'agissant de la Syrie, nous savons que la guerre civile n'est pas terminée et qu'il faudra faire des efforts gigantesques pour reconstruire les villes bombardées.

Mais que savons-nous de la Colombie, depuis l'accord de paix entre le gouvernement de Santos et les Farc? En 2018, il

y a eu 145'000 nouveaux déplacés internes et de nombreux leaders sociaux assassinés: 105 en 2017, 172 en 2018 et 7, soit une personne par jour, dans la première semaine de janvier 2019.

L'Assemblée nationale colombienne ne veut pas mettre en œuvre les accords de paix, encore moins rendre des terres aux paysans et accomplir la réforme agraire inscrite à l'article premier de l'accord de paix. Les Farc ont fait ce qu'elles avaient promis, mais pas le gouvernement. Ivan Duque, qui a remplacé Manuel Santos, s'est révélé incapable de reprendre le contrôle des terrains abandonnés par les Farc - et repris par d'autres bandes armées, paramilitaires ou multinationales, ou par des trafiquants de drogue. Triste évolution marquée par une insécurité grandissante.

Et que dire de la RDC? C'est au Kivu, Nord et Sud, véritable grotte d'Ali Baba de la planète, que les populations sont victimes de bandes armées s'appuyant sur diverses tribus pour conserver ou prendre le contrôle des mines riches en coltan, diamant, or, cuivre, cobalt, étain, manganèse, etc. Grands responsables de ces graves troubles: les téléphones portables et autres appareils connectés à l'échelle mondiale ainsi que les multinationales minières.

Il y a probablement bien d'autres pays de la planète où les violences sont commises par des multinationales qui obligent les habitants locaux à

fuir devant la destruction de leurs villages et de leurs terres. Où vont-ils se réfugier? Dans les villes bien sûr, où ils espèrent trouver un toit. Mais un toit ne suffit pas, ni l'éventuelle aide humanitaire apportée par la Croix-Rouge et les Etats occidentaux. Quand débarquent des dizaines de milliers de déplacés, les

municipalités doivent aussi construire des écoles, des hôpitaux, assurer la distribution d'eau potable et l'évacuation des eaux usées.

Dans les pays africains où il arrive que moins de la moitié des habitants aient accès à l'eau potable, un déplacement

important risque fort de remettre en cause tout le programme gouvernemental. Le rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne va même jusqu'à prévoir que certains des Objectifs de développement durable fixés par les Nations unies en 2015 ne pourront jamais être atteints.

## Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

### Pas de récession pour les agios

Les réserves d'agios affichent une croissance insolente. On le savait ([DP 2211](#)), c'est désormais confirmé: en l'espace de 8 ans, leur montant a largement triplé pour atteindre la somme astronomique de 1'411 milliards de francs! Les dividendes exonérés d'impôt ont encore de beaux jours devant eux, les limitations introduites par la RFFA ayant tout du cataplasme sur une jambe de bois. Il faut désormais multiplier par six les pertes fiscales chiffrées en 2012 ([DP 1949](#))... | *Danielle Axelroud Buchmann - 06.06.2019*

### Médicaments en déshérence

Des centaines de médicaments et vaccins ne sont plus disponibles. Leur production est concentrée dans un petit nombre d'usines, souvent dans le tiers-monde, ce qui fragilise la sécurité de l'approvisionnement. Ils sont anciens et plus couverts par des brevets, donc bon marché. Ils n'intéressent plus l'industrie pharmaceutique qui préfère développer des médicaments contre les maladies rares et les cancers, plus profitables.

Va-t-on longtemps encore laisser le coût de la santé exploser du fait de géants soucieux surtout de satisfaire leurs actionnaires? | *Jean-Daniel Delley - 10.06.2019*

### L'angle mort du 2e pilier

Le faible niveau des taux d'intérêt et l'augmentation de l'espérance de vie exigent une réforme du 2e pilier. Les voix ne manquent pas qui proposent une réduction des rentes et une élévation de l'âge de la retraite.

Rudolf Strahm, un analyste vigilant et critique du dossier, rappelle que la gestion de fortune et l'administration des caisses de pension engloutissent chaque année plus de 5 milliards de francs, soit un franc sur sept versés aux rentiers. La crédibilité d'une prochaine réforme dépendra de la volonté politique de réduire ce fromage. | *Jean-Daniel Delley - 07.06.2019*